PRIMAUDIT

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

4 Rue d'Argenson
75008 PARIS

Numéro SIRET : **37987558600040**
Code APE : **6420Z**

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

"Bon pour copie certifiée conforme"

SigmA

PRIMAUDIT INTERNATIONAL
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
6, place Boulnois – 75017 PARIS
SARL au capital de 914 700 € - 442 738 637 RCS Paris - APE 6920Z

Bilan ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial (N-1)				518 125	- 518 125
Fonds commercial (N)	518 125		518 125		518 125
Autres immobilisations incorporelles (N-1)					
Autres immobilisations incorporelles (N)					
Immob. incorpor. en cours, avances et acomptes (N-1)					
Immob. incorpor. en cours, avances et acomptes (N)					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles (N-1)				34 529	- 34 529
Autres immobilisations corporelles (N)	50 540	34 531	16 009		16 009
Immob. corp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation (N-1)				19 348 934	-19 348 934
Participation (N)	22 567 700		22 567 700		22 567 700
Créances rattachées à des participations (N-1)					
Créances rattachées à des participations (N)					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille (N)					
Autres titres immobilisés (N-1)					
Autres titres immobilisés (N)					
Prêts					
Autres immobilisations financières (N-1)				20 995	- 20 995
Autres immobilisations financières (N)	21 131		21 131		21 131
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**23 157 496**	**34 531**	**23 122 965**	**19 922 583**	**3 200 382**
Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements (N-1)					
Matières premières, approvisionnements (N)					
En-cours de production de biens (N-1)					
En-cours de production de services (N-1)					
En cours de production (N)					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes (N-1)					
Avances et acomptes versés sur commandes (N)					
Créances					
Clients et comptes rattachés (N-1)				550 322	- 550 322
Clients et comptes rattachés (N)	233 331		233 331		233 331

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs (N – 1)				298 355	- 298 355
. Fournisseurs débiteurs (N)					
. Personnel (N – 1)					
. Personnel (N)					
. Organismes sociaux (N – 1)					
. Organismes sociaux (N)					
. Etat, impôts sur les bénéfices (N – 1)					
. Etat, impôts sur les bénéfices (N)					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 425		24 425	28 721	- 4 296
. Autres (N – 1)				3 361 664	-3 361 664
. Autres (N)	2 936 332		2 936 332		2 936 332
Charges constatées d'avance	57 872		57 872	37 220	20 652
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (N-1)				120 688	- 120 688
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	165 451	52 378	113 074		113 074
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités (N-1)				115 221	- 115 221
Disponibilités (N)	47 716		47 716		47 716
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 465 127**	**52 378**	**3 412 750**	**4 512 192**	**-1 099 442**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (N-1) (III)					
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts conversion et diff. d'évaluation actif (N-1) (V)					
Ecarts conversion et diff. d'évaluation actif (N) (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**26 622 623**	**86 908**	**26 535 715**	**24 434 774**	**2 100 941**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Bilan ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 75 104)	75 104	75 104	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 964 896	2 964 896	
Ecarts de réévaluation (N-1)			
Ecarts de réévaluation (N)			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	7 510	7 510	
Réserves statutaires ou contractuelles (N-1)			
Réserves statutaires ou contractuelles (N)			
Réserves réglementées (N-1)			
Réserves réglementées (N)			
Autres réserves	14 388 104	14 560 034	- 171 930
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	534 923	579 110	- 44 187
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**17 970 537**	**18 186 655**	**- 216 118**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges (N-1)			
Provisions pour charges (N)			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles (N-1)			
Emprunts obligataires convertibles (N)			
Autres Emprunts obligataires (N-1)			
Autres Emprunts obligataires (N)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 160 001		6 160 001
. Emprunts (N-1)		3 406 266	-3 406 266
. Découverts, concours bancaires (N-1)			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers (N-1)		1 716 207	-1 716 207
. Associés (N-1)			
Instruments financiers à terme (N)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N-1)		136 406	- 136 406
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N)	109 911		109 911
Dettes fiscales et sociales	1 013 980		1 013 980
. Personnel (N-1)		424 639	- 424 639
. Organismes sociaux (N-1)		372 028	- 372 028

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)		46 292	- 46 292
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (N-1)		93 593	- 93 593
. Etat, obligations cautionnées (N-1)			
. Autres impôts, taxes et assimilés (N-1)		52 689	- 52 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N-1)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N)			
Autres dettes (N-1)			
Autres dettes (N)	1 281 284		1 281 284
Instruments financiers à terme (N-1)			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**8 565 177**	**6 248 120**	**2 317 057**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (N-1) (IV)			
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (N) (IV)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	**26 535 715**	**24 434 774**	**2 100 941**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Annexe Légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 26 535 715 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 534 923 Euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Règles et méthodes comptables

1. Référentiel comptable et principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Principales méthodes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	**de 10 à 50 ans**
Agencements, aménagements, installations	**Non amortissable**
Matériel de bureau et informatique	**03 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

En conformité avec le règlement ANC N° 2015-07, les malis techniques résultants des opérations de fusions et opérations assimilées, ont été affectés en fonds commerciaux. Ils ont une durée d'utilisation non limitée et ne font pas l'objet d'un amortissement.

Pour les actifs incorporels non amortissables, des tests de dépréciation sont effectués au minimum une fois par an, ainsi que chaque fois qu'il y a un indice de perte de valeur.

Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan possède une durée d'utilisation non limitée dans le temps (règlement n° 2015-06 de l'Autorité des normes comptables). De ce fait, un test de dépréciation est réalisé à chaque exercice.

La valeur recouvrable est appréciée sur la base d'une approche multicritères comprenant notamment la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Une provision pour dépréciation est constituée au titre de l'exercice si l'évaluation du fonds de commerce est inférieure à la valeur nette comptable.

Changements de méthode

Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui introduit une nouvelle présentation des états financiers et des informations à fournir en annexe, et modifie le plan comptable général en introduisant une nouvelle définition du résultat exceptionnel et une suppression de la technique de transfert de charges, est appliqué de façon prospective.

L'application de ce règlement se traduit principalement par une adaptation des modèles de bilan, de compte de résultat et d'annexe, ainsi que par certains reclassements de postes sans modification des méthodes d'évaluation utilisées antérieurement.

Selon les règles françaises, ce changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable. Il n'a toutefois pas d'impacts significatifs sur les comptes annuels au 31 décembre 2025.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration Fiscale :

La SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES (SDPF) a opté à compter du 1er janvier 2020, pour une durée de cinq exercices, pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés. Ce groupe a été formé avec les sociétés détenues par elle et qui sont au nombre de neuf au 31 décembre 2025.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	518 125		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	12 579		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	37 961		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**50 540**		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	19 348 934		3 218 766
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 995		136
TOTAL	**19 369 929**		**3 218 902**
TOTAL GENERAL	**19 938 594**		**3 218 902**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			518 125	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			12 579	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			37 961	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**50 540**	
Autres participations			22 567 700	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			21 131	
TOTAL			**22 588 831**	
TOTAL GENERAL			**23 157 496**	

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Eléments sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	3 809	6 290		10 098
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 202	12 230		24 432
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**16 011**	**18 520**		**34 531**
TOTAL GENERAL	**16 011**	**18 520**		**34 531**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exception.**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	6 290				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 230				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**18 520**				
TOTAL GENERAL	**18 520**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	44 764	12 033	4 419	52 378
TOTAL Dépréciations	**44 764**	**12 033**	**4 419**	**52 378**
TOTAL GENERAL	**44 764**	**12 033**	**4 419**	**52 378**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		12 033	4 419	

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	21 131		21 131
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	233 331	233 331	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	24 425	24 425	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 916 332	2 916 332	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	57 872	57 872	
TOTAL GENERAL	**3 253 092**	**3 231 960**	**21 131**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	6 160 001	1 335 151	3 478 387	1 346 463
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	109 911	109 911		
Personnel et comptes rattachés	445 209	445 209		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 482	348 482		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	102 530	102 530		
- T.V.A	39 612	39 612		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	58 085	58 085		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 281 284	1 281 284		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**8 545 114**	**3 720 264**	**3 478 387**	**1 346 463**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 999 999			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 246 264			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
TUP LDL			518 125	518 125

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	75 409
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**75 409**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 120
Dettes fiscales et sociales	654 238
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**663 358**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation Charges / Produits financiers Charges / Produits exceptionnels	57 872	
TOTAL	**57 872**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 694	16.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 694	16.00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	4 099 636
TOTAL	**4 099 636**

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	4 099 636
TOTAL	**4 099 636**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	647 919	178 182
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	647 919	178 182

La contribution additionnelle 2025 de 63 € et l'impôt négatif de la SAS PLISSON à hauteur de 65.249 € ne sont pas compris dans le montant de l'IS à hauteur de 178.182 €.

Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises sœurs, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la société.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
EMPRUNT PG LANCE – capital restant du :	131 711
EMPRUNT NEOTEEM – capital restant du :	488 587
EMPRUNT FDC GREK – capital restant du :	938 720
EMPRUNT PLISSON – capital restant du :	2 764 624
EMPRUNT TRAVAUX RUE DE LA POMPE – capital restant du :	1 252 959
EMPRUNT PALATINE RUE DE LA POMPE – capital restant du :	358 807
EMPRUNT A2BCD – capital restant du :	190 232
EMPRUNT IDV – capital restant du :	34 361
TOTAL	**6 160 001**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 035
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	**7 035**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	**10**	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		147 639	
TOTAL		**147 639**	

Commentaires :

La société ne comptabilise pas de provisions au titre montant de l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite des salariés.

Les critères suivants ont été retenus pour la détermination de ces engagements :

Age de départ :	64 ans
Taux d'actualisation :	3,96 %
Taux de croissance des salaires :	2% constant
Table de mortalité :	TV 88/90

Selon ces paramètres, l'engagement en matière de retraite au 31 décembre 2025 s'élève à 147.639 euros.

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Docusign Envelope ID: BCBD6A74-460E-8B37-830B-2B1E055DE721

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES - SDPF
Société par actions simplifiée au capital de 75.104 euros
Siege social : 4 rue d'Argenson - 75008 Paris
379 875 586 RCS Paris

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 OCTOBRE 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE

ART L232-23 DU CODE DU COMMERCE

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

[…/…]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Président,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 534.923 euros, en intégralité au poste "Autres réserves" ;

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Dividende global	Dividende éligible à l'abattement
31 décembre 2022	708.794 euros	708.794 euros
31 décembre 2023	751.040 euros	751.040 euros
31 décembre 2024	751.040 euros	751.040 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés détenant des actions en pleine propriété et en usufruit.

[…/…]

DocuSigned by:
Anthony Carle
1BF2BD4FCDCB40B...

Extrait certifié conforme
M. Anthony Carle
Président